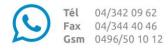


Règlement d'ordre intérieur relatif aux Centres de vacances







Rôles et responsabilités

Responsable pédagogique: Mme LIBERT Nathalie

Rôles:

- Organisation, coordination et gestion des centres de vacances,
- Recrutement et formation du personnel encadrant,
- Réflexion, mise en place et supervision de l'entièreté du volet pédagogique,
- Gestion des subsides du point de vue pédagogique.

Mail: nath@marmots.be

Responsable administrative: Mme SERVAIS Martine

Rôles:

- Logistique des centres de vacances (planification, réservations, ...),
- Aide en comptabilité,
- Responsable des publications.

Mail: martine@marmots.be

Responsable du personnel : Mme VONECHE Bénédicte

Rôles:

- Gestion des subsides du point de vue financier et administratif,
- Gestion du personnel.

Mail: bene@marmots.be

Comment nous joindre?

Tous les jours entre 9h00 et 16h00 au 04/342.09.62 ou 0496/50.10.12.

Un répondeur prend les messages en dehors des heures de bureau et nous recontactons chaque personne personnellement dès le lendemain.

Projet pédagogique

Notre projet pédagogique est bien connu de tous et peut être téléchargé via notre site internet (<u>www.marmots.be</u>).

Nos stages se veulent avant tout des lieux de plaisir, de respect, des lieux différents pour les enfants.

L'accent est mis sur le bien-être en vacances et le droit pour l'enfant de s'amuser, de se divertir ou au contraire de ne rien faire.

En leur proposant d'être acteurs de leur semaine, tout en étant en harmonie avec le groupe, les stages se veulent des lieux riches en découvertes, expériences, créations et apprentissages de la vie.

En apprenant à se connaître et à connaître les autres grâce à la multitude d'activités proposées (mais jamais imposées) ils pourront s'épanouir à leur propre rythme.

Encadrés par une équipe d'animateurs diplômés ou formés par nos soins, les enfants trouveront des adultes à la fois à l'écoute de leurs besoins, partenaires dans leurs jeux et garants du respect des règles.

Bouger, chanter, dessiner, réfléchir, s'amuser, avoir les sens en éveil, danser, ... sont les différents moyens que les enfants utiliseront durant la semaine pour s'exprimer. Ils trouveront chez nous un lieu où chaque enfant a sa place.

Le programme des activités

Pour l'Oasis du tout petit et l'île aux enfants :

Chaque semaine de stage s'articule autour d'un thème.

Ceux-ci sont consultables sur notre site internet (<u>www.marmots.be</u>) ou via la brochure envoyée à la maison.

Les activités sont très variées (activités motrices, jeux d'expression, ateliers d'éveil et de découvertes, jeux de société, ateliers de logique, ateliers de créativité, activités rythmiques et musicales, ...).

Le thème n'est pas abordé systématiquement pour toutes les activités. Il servira de base à un projet qui se mettra en place tout au long de la semaine.

Pour la planète des grands :

Initiation à différents sports (basket, unihoc, danse, athlétisme, ...) et d'autres moments consacrés à des grands jeux, activités manuelles, théâtre, activités culinaires, ... Tout en apprenant à se connaître et à connaître les autres.

Dans la continuité de ce qui s'organise chez les plus petits, l'équipe d'animation est à l'écoute des enfants, partenaire de jeux et garante du respect des consignes. Les enfants sont regroupés par âge ou par choix d'animation (en fonction des activités proposées).

<u>Périodes d'ouverture</u>

Nous organisons des stages durant tous les congés scolaires excepté durant les vacances de Noël et Nouvel an.

Modalités d'inscription et financières

<u>Inscriptions</u>

Les inscriptions se font par téléphone au 04/342.09.62 ou au 0496/50.10.12.

Elles peuvent également se faire par mail à l'adresse contact@marmots.be.

Le téléphone reste quoi qu'il en soit le moyen le plus sûr et <u>est prioritaire</u> sur les mails.

Une fois l'enfant inscrit, une confirmation d'inscription est directement envoyée aux parents par mail avec les documents à compléter en pièce jointe.

Payement

Le payement doit être effectué soit :

- une semaine avant le stage sur le compte ING BE66 3400 5777 3743
- en liquide le 1^{er} jour du stage, dernier délai.

A défaut de payement dans les délais le service des rappels sera averti.

Nous acceptons les chèques sport et les chèques « sport et culture » de chez Sodexo ou Edenred.

<u>Prix</u>

	Alleur – Grivegnée - Liège	Othée
<u>Semaine de 5 jours</u>	85 €	80 €
Semaine de 4 jours	68 €	64€

Une réduction est établie sur base du nombre d'enfants de la même famille inscrits la même semaine, à savoir:

- 5 € pour le deuxième enfant inscrit, 10 € pour le troisième et plus,
- pour les semaines de 4 jours: 4 € pour le deuxième enfant inscrit, 8 € pour le troisième et plus.

Caisse sociale

Afin de permettre l'accès à tous les enfants, en cas de difficultés financières, une caisse sociale est mise en place.

Chaque demande d'intervention de cette caisse sera traitée au cas par cas par le comité de gestion de l'asbl.

Absences, annulations

En cas d'annulation au moins 15 jours avant le début du stage (et au moins 1 mois avant pour les stages d'été), celui-ci vous sera remboursé intégralement.

Dans le cas contraire, 15 euros seront conservés afin de préserver une qualité d'organisation et de couvrir les frais administratifs.

En cas de récidive, le montant entier du stage vous sera alors retenu.

En cas de maladie de l'enfant pendant le stage, les jours non prestés et couverts par un certificat médical seront reportés sur un autre stage dans un délais d'un an.

Passé ce délai, vous pouvez obtenir le remboursement de la somme due sur simple demande.

Assurances

Nous disposons d'une police d'assurance couvrant notre responsabilité civile (compagnie Axa 730435226), ainsi que d'une police individuelle accidents et responsabilité civile pour nos participants (compagnie Axa 518331015).

Documents à fournir

Notre association vous propose des stages avec un encadrement assuré uniquement par du personnel diplômé et/ou breveté « centres de vacances ».

Nous pouvons maintenir notre exigence d'encadrement grâce à des subsides de l'ONE.

Pour ce faire, nous demandons pour chaque enfant que nous accueillons <u>une fiche</u> <u>d'inscription à compléter et signer</u> reprenant les coordonnées de l'enfant, des personnes qui l'ont confié, qui sont autorisées à venir le chercher, qui sont à joindre en cas d'urgence ainsi que les spécificités de l'enfant à prendre en compte.

Ce document est à nous envoyer IMPERATIVEMENT avant le début du stage.

Modalités pratiques

Horaires et garderies

Les activités se déroulent de 9h00 à 16h00.

Un accueil est prévu de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00. Nous pouvons également prolonger ce moment à partir de 7h30 et jusque 18h00 uniquement sur demande préalable avant chaque stage.

Pour éviter tout abus, toute garderie demandée, non utilisée et non annulée préalablement ne sera automatiquement plus assurée pour le reste de la semaine.

Début des activités

Nous demandons que tous les enfants soient présents <u>avant 9h00</u>.

En cas de retard nous ne prenons en charge votre enfant qu'à partir de 9H15, après le rituel du matin.

Autorisations de sortie

Une excursion peut être organisée et offerte à tous les enfants pendant la semaine. Cette excursion nécessite la participation de tous les animateurs. De ce fait, nous ne pouvons prendre en charge (tant pour l'encadrement que financièrement) les enfants n'ayant pas l'autorisation de s'y rendre.

Le document d'autorisation vous sera présenté sur le lieu de stage et devra être signé <u>avant</u> l'excursion.

Repas et collations

Les enfants ont besoin de leur casse-croûte pour midi ainsi que de collations. Afin de garantir la qualité des repas, nous vous demandons de bien vouloir mettre les tartines de votre enfant dans une boite à son nom afin que celle-ci puisse être placée au frais en attendant le temps de midi.

Effets personnels à emporter

Les enfants s'habillent de façon à pouvoir bouger et se salir.

En cas de pluie, prévoir deux paires de chaussures.

Afin de respecter le revêtement des salles, évitez les chaussures à semelles noires.

Pour les petits qui font la sieste, prévoir un oreiller, une couverture et le doudou si nécessaire.

Si votre enfant n'est pas encore propre, prévoir les langes et lingettes en suffisance pour la semaine, dans un petit sac à part qui pourra rester sur place toute la semaine.

Médication

Seule une prescription médicale précise, personnelle et rendue préalablement nous permet de donner un médicament à votre enfant.

Aucune dérogation n'est autorisée, même pour l'homéopathie.

Les règles de vie

En début de stage, des règles de vie sont établies avec les enfants par rapport à la vie en groupe et affichées avec eux.

En effet, les enfants comprennent mieux les règles et les intègrent plus facilement lorsqu'ils participent à leur élaboration.

Les adultes en restent cependant les garants, c'est-à-dire qu'il leur incombe de pouvoir les rappeler, les faire appliquer, les ré-expliquer.